

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

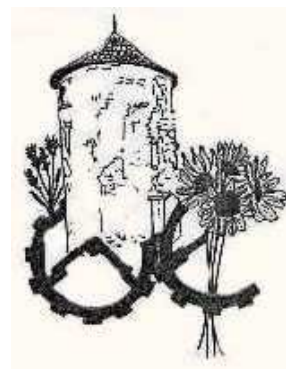
Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 5 Juillet 2017

Présents : MM. DETROYAT Bruno, MOYROUD Nicolas, GONON Gérard, PRUDHOMME Julien, ALBERT Etienne, GENEVEY Jean-Noël, Mmes REYNAUD Françoise, MAZET Elsa, DELEGUE Sandrine, MONTABON Marie-Christine, GINET Véronique, BOURY Anne-Lise, BUTTIN Véronique.

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique

Point trésorerie :

362.542 € dispos à ce jour.

Personnel Communal :

Délibération créant le poste « Adjoint Territorial d'Animation Principal de 2^{ème} Classe » : Cette création est nécessaire pour permettre l'évolution d'une employée communale de la fonction publique territoriale. Accord unanime du conseil municipal.

Voirie :

Afin d'améliorer la sécurité pour les usagers des voiries communales, la commission émet de nombreuses propositions :

- Installations de nouveaux panneaux « entrée de village, chemin de Rossatière, Combelatière et Fillonnières ».
- Limitation de vitesse et interdiction de stationner auprès des carrefours RD71 / Regardin / Cimetière.
- Changement de priorité à certains carrefours.
- Etude et chiffrage de ralentisseurs.

Un devis sera demandé aux fournisseurs compétents.

Eclairage Public :

Suite à la présentation du possible transfert de compétence au S.E.D.I. le 6 Juin dernier, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer.

1. Monsieur le Maire propose que cette compétence soit confiée au S.E.D.I. le 01.01.2018 : accord unanime.
2. Cette prise de compétence implique la mise à disposition du réseau : accord unanime.
3. La maintenance de l'éclairage public est confiée moyennant participation financière, à cet effet, la commune choisit le niveau « Maxilum » proposé.

Le Conseil Municipal unanime autorise M. le Maire à la signature de tous les documents nécessaires au transfert de compétences.

Compte rendu du conseil d'école du 20 juin :

- Une enseignante quitte notre école. Son successeur prendra la Direction de notre établissement.
- Retour de la semaine de 4 jours : un sondage a été effectué à l'initiative d'un parent sur le parking de l'école ! faisant supposer un souhait du retour à 4 jours / semaine. Monsieur le Maire et Mme la Directrice précisent qu'à ce jour, aucun document officiel n'atteste cette possibilité.

Le Conseil Municipal confirme la volonté de la commune de ne rien changer « dans l'urgence », que cette question se reposera après la rentrée 2017.

- Rentrée 2017 : à ce jour sont prévus 73 élèves à l'école.

- Difficulté de « gestion » de certains enfants :

Ce souci devient important et inquiétant ! Des enfants, de tous âges, de plus en plus nombreux se comportent de façon odieuse envers le personnel et leurs camarades. De toute évidence, certains parents n'assument pas leur rôle éducatif.

Monsieur le Maire rappelle que le service cantine / garderie n'est pas obligatoire ! Une information sérieuse sera donnée à tous les usagers. Le règlement pourra s'appliquer sans réserve.

Boulangerie :

Nos locataires nous ont transmis leur congé pour fin de bail (départ en retraite), il sera effectif le 10 décembre. Monsieur le Maire attend leur réponse à un courrier du 19 juin pour plus de précision.

Délibération pour mise à disposition de salle de réunion :

- Suite à de nombreux abus, un règlement est proposé.
 - Seules la petite salle réunion de la salle des fêtes et « l'ancienne cantine » seront proposées, la salle du conseil sera exclusivement réservée à la mairie. Les demandeurs accepteront le règlement proposé.
- Accord unanime du conseil municipal.

Délibération pour validation du règlement cantine / garderie périscolaire 2017 / 2018 :

La commission scolaire propose quelques adaptations, les dossiers d'inscription seront à retirer en mairie à partir du 10 juillet et rendus avant le 7 Août.

Accord unanime.

Lancement du chantier « City Stade » :

La Conférence Territoriale nous a accordé une aide de 30.461 € pour cet équipement (48 % du montant Hors Taxes).

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à passer la commande.

Monsieur le Maire précise qu'une demande d'aide est en cours d'instruction à la « Région », que celle-ci pourrait porter à 80 % le financement « Département / Région ».

Projet de méthanisation :

Monsieur le Maire présente la demande d'un bureau d'études mandaté par Bièvre Isère Communauté pour un projet dont la commune n'a aucune connaissance ! qu'il est hors de question d'y répondre dans un tel contexte !

(M. Etienne ALBERT, conseiller et agriculteur, précise que cela émane d'une réflexion de plusieurs jeunes agriculteurs locaux.)

Collège de Champier :

Une première réunion d'information des élus s'est tenue à Champier le 20 Juin, sous la présidence de Jean-Pierre BARBIER.

Le futur collège ouvrira à la rentrée 2020. Le projet prévoit 28 classes pour 700 à 800 élèves, un gymnase, terrain de sport, logements de fonction et du gardien. L'enceinte sera close, y compris les lieux de dépose et embarquement des collégiens.

Les équipements sportifs et salles permettant des réunions ou activités associatives seront mis à disposition de la population, hors temps scolaire.

Elections sénatoriales du 24 septembre :

Pour rappel : les « grands électeurs » désignés par vote du Conseil Municipal sont :

Titulaires : N. MOYROUD, A.L. BOURY, V. GINET

Suppléants : J.N. GENEVEY, M.C. MONTABON, V. BUTTIN.

Séance levée à 22 h 45.